



RAPPORT FINAL:

TABLE-RONDE NATIONALE SUR LES PRIORITÉS DES MAURITANIENS EN MATIÈRES DE POLITIQUES PUBLIQUES

Hôtel MauriCenter, Nouakchott
Du 13 au 15 novembre 2013

Réalisé pour:



Grâce au soutien
financier de



Par Monsieur Mohamed Said Hamody,
Rapporteur général et Consultant

RAPPORT FINAL :

**TABLE-RONDE NATIONALE SUR LES
PRIORITÉS DES MAURITANIENS EN
MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES**

RÉALISÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME

**« SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE EN VUE DES PROCHAINS
SCRUTINS ÉLECTORAUX »**

**MENÉ PAR L'INSITUT NATIONAL DÉMOCRATIQUE POUR LES
AFFAIRES INTERNATIONALES (NDI)**

Hôtel MauriCenter - Nouakchott du 13 au 15 novembre 2013
Par Monsieur Mohamed Said Hamody, Rapporteur général et Consultant

Nouakchott 20 novembre 2013

SOMMAIRE

Introduction

- 1- Déroulement première journée : mercredi 13 novembre 2013
- 2- Déroulement deuxième journée : jeudi 14 novembre 2013
- 3- Résultats des travaux de groupe :
 - 3-1 : Éducation
 - 3-2 : Emploi
 - 3-3 : Gouvernance
 - 3-4 : Infrastructures
 - 3-5 : Santé

ANNEXE A : Agenda de la Table Ronde

ANNEXE B : Liste des participants par groupe thématique

INTRODUCTION :

Du 13 au 15 novembre 2013, l'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales, sur financement du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Mauritanie, a organisé en partenariat avec certaines OSC mauritaniennes une enquête d'opinion par téléphone mobile basée sur un échantillon de 868 citoyens mauritaniens. L'enquête qui englobait des mauritaniens différents par le genre, la communauté sociolinguistique et la Wilaya d'origine interrogeait sur les préoccupations et priorités des citoyens en matière de politiques publiques. Les résultats de cette enquête seront publiés et ainsi mis à la disposition des candidats et des partis politiques afin de tenir compte des préoccupations majeures des citoyens dans leurs programmes.

À cet effet est organisée la présente Table-ronde nationale sur les priorités des Mauritaniens en matière de politiques publiques. Le conclave était appelé à opérer la sélection et la hiérarchisation de cinq sous-priorités pour chaque groupe thématique en charge de l'une des priorités identifiées par le sondage à savoir : **l'éducation, l'emploi, la gouvernance, l'infrastructure et la santé.**

Les participants à cette Table-ronde ont été sélectionnés à partir des critères suivants :

Activités déjà menées de concert avec NDI, le sens de travailler en équipe, ancrage dans la société civile, sens de l'intérêt général; disponibilité manifestée pour travailler en équipe; interventions pertinentes au cours des débats.

Il convient de noter la présence d'une majorité de femmes et de jeunes, ainsi que celle des personnes vivant avec un handicap qui se sont intégrées parfaitement lors de cette rencontre. Il faut aussi souligner la répartition réussie de citoyens de différentes générations qui ont échangé des arguments pertinents dans le respect mutuel.

Ces participants au nombre d'une centaine (voir liste en Annexe C) provenaient de trois régions (Gorgol, Assaba, Dakhliet Nouadhibou,) et des neuf Moughataas (départements) de Nouakchott.

Les travaux en plénières et au sein des groupes de travail ont permis de collecter un grand nombre de priorités concernant chaque thème. Les participants suivant une approche de priorisation ont par la suite retenu cinq sous-thèmes pour chacun de ces cinq domaines.

Le présent rapport reflète le déroulement des travaux des trois journées, et comprends les recommandations formulées par les participants, ainsi que des annexes (voir sommaire).

1. Déroulement première journée : mercredi 13 novembre 2013

Une fois l'accueil et l'inscription des participants terminés, la cérémonie d'ouverture commença. Le Modérateur général de la Table-ronde nationale, le Professeur Cheikh Saad Bouh Kamara, souhaita la bienvenue aux participants et annonça la suite des travaux.

Cérémonie d'ouverture:

Tour à tour la parole fut accordée d'abord à Monsieur Rodolphe Poirier, Représentant du SCAC, puis à Madame Marie-Ève Bilodeau, Directrice de NDI-Mauritanie.

Dans son allocution, M. Poirier a mis l'accent sur la nécessité pour les Mauritaniens d'organiser et d'observer des élections libres et transparentes. Il a salué le partenariat entre le SCAC, NDI et les OSC mauritaniennes pour le soutien à apporter à la Société Civile.

Ensuite, Madame Bilodeau a souhaité la bienvenue aux participants, et leur a renouvelé la disponibilité de NDI d'agir auprès de la société civile en vue d'accompagner ses membres dans les domaines de l'éducation au vote, le suivi des opérations électorales, la sensibilisation à la citoyenneté et la bonne gouvernance. Elle termina en souhaitant bon succès aux travaux de la Table-ronde nationale. La Directrice de NDI Mauritanie a rappelé le processus englobant l'ensemble des activités du programme SCAC-NDI pour soutenir la société civile en vue des prochains scrutins électoraux. Elle a aussi mentionné l'enquête d'opinion et les autres actions menées simultanément : formation des agents de suivis électoraux, formation de communicateurs spécialisés dans les opérations électorales, etc.

Le modérateur général a rappelé l'objectif de la table ronde à savoir :

- Permettre aux représentants de la SC de se prononcer sur les priorités en matières de politiques publiques, identifiés lors de l'enquête d'opinion.

Ensuite la Directrice de NDI Mauritanie a présenté la méthodologie de l'enquête et les cinq des priorités identifiées au cours du sondage. Elle a précisé que l'enquête a permis de recenser nombre d'autres thématiques fort intéressantes rendant la sélection difficile pour n'en retenir que cinq.

La Directrice a décrit l'ensemble des volets qui composent ce programme. Elle s'est appesantie sur les étapes de la méthodologie, fondée sur des bases scientifiques avérées. Elle a rappelé qu'une telle enquête d'opinion à travers le téléphone mobile était la première du genre en Mauritanie. Ainsi, 868 citoyens Mauritaniens choisis de façon aléatoire parmi les abonnés des trois opérateurs de téléphonie mobile sur toute l'étendue du territoire ont participé à cette enquête.

Le Modérateur a expliqué la démarche à suivre dans la conduite de nos assises. Ce qui consiste à alterner plénières et travaux de groupes.

- Séances en plénière pour introduire et préparer les étapes suivantes :
- Travaux de groupe pour approfondir les thèmes retenus ;
- Présentations et amendements des résultats des travaux de groupe en plénière ;
- Présentation du rapport provisoire pour amendements éventuels en plénière ;
- Adoption du résultat final incluant les recommandations retenues.

Par la suite les participants se répartissent dans les cinq groupes traitant chacun l'un des thèmes pour identifier cinq sous-priorités et les classer par ordre d'importance. Ces travaux se terminent à la fin de la première journée.

2. Déroulement deuxième journée : jeudi 14 novembre 2013

Les travaux en groupe se poursuivent en mettant l'accent sur la formulation des recommandations en fonction des sous-priorités identifiées. Par la suite la restitution de ces travaux a eu lieu en plénière pour débats, amendements éventuels et adoption.

Ci-dessous seront présentées pour chaque thème, les cinq sous-priorités choisies et les recommandations formulées par les participants.

En plénière les débats ont permis de proposer des amendements, lesquels intégrés dans les rapports de groupe, permettant d'enrichir les comptes rendus soumis. L'ensemble de ces interventions ont été enregistrées par les rapporteurs de groupes ce qui a facilité la présentation prévue à la fin de l'Atelier.

Les participants des divers groupes ont marqué un vif intérêt, par rapport aux thèmes présentés par les autres groupes, démontrant ainsi la pertinence de toutes les cinq priorités découlant de l'enquête.

III. LES RÉSULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE

3.1 ÉDUCATION :

La liste des cinq sous priorités :

- i) La faible qualité de l'enseignement
- ii) La déperdition scolaire très forte
- iii) Gestion du système éducatif déficiente
- iv) Les réformes inadéquates
- v) La loi 2001-054 sur l'école obligatoire est méconnue

RECOMMANDATIONS :

- Renforcer les capacités de gestion des ressources humaines, en revalorisant la profession et en améliorant le cadre du travail, par la création de structures techniques et professionnelles, et en consolidant les institutions existantes
- Restructurer l'éducation pour atteindre l'OMD2
- Réduire des effectifs au niveau des classes
- Appliquer et renforcer la législation relative à l'enseignement privé en respectant des critères rationnelles pour l'attribution des récépissés des écoles privées
- Encourager et renforcer la recherche scientifique dans les trois ordres de l'enseignement
- Améliorer et renforcer la relation entre l'université et les établissements publics et privés
- Créer d'écoles spéciales pour les handicapés

3.2 L'EMPLOI

La liste des cinq sous-priorités :

- i) Planification
- ii) Transparence et bonne gouvernance
- iii) Entreprenariat –Auto Emploi
- iv) Le chômage et ses impacts
- v) Citoyenneté et climat démocratique

RECOMMANDATIONS :

- Travailler sur les changements des mentalités afin d'éliminer les emplois fictifs et les doubles emplois; pour valoriser les ressources humaines.
- Revoir et alléger les charges et taxes des sociétés (IMF, ...)
- Mieux accompagner les jeunes entrepreneurs et porteurs de projets ;en les encourageant à s'organiser dans le secteur informel et valoriser leur esprit créatif, innovent, et leur solidarité
- Activer des mécanismes de financements, recrutements et formations existants ;et les Rendre disponible en diffusant l'information concernant les mécanismes de financements et autres opportunités
- Valoriser et promouvoir des secteurs porteurs d'emploi comme l'agriculture, les nouvelles technologies, le BTP, et mutualiser les efforts d'initiatives individuelles des jeunes porteurs de projets;

3.3 GOUVERNANCE

La liste des cinq sous-priorités :

- i) La décentralisation et la cohésion nationale
- ii) La justice et les droits de l'homme
- iii) L'approche genre
- iv) La gestion transparente des biens publics et autres richesses nationales
- v) La transparence et la liberté des élections

RECOMMANDATIONS :

- Créer des assemblées régionales élues et accroître les prérogatives des municipalités en vue du développement participatif à la base
- Elaborer un programme national pour le renforcement de la citoyenneté et la cohésion sociale devant être l'objet d'une large diffusion et lutter contre toutes les formes de discrimination, en particulier basées sur la caste ; la tribu de l'ethnie ou du statut social
- Instaurer l'indépendance réelle des institutions judiciaires et de leur personnel de toute interférence des pouvoirs publics des grandes pressions politiques, économiques, tribales ; et activer l'aide judiciaire en faveur des groupes vulnérables
- Favoriser l'éducation des populations appartenant aux couches sociales vulnérables et créer en leurs faveur des activités génératrices de revenus (esclaves, handicapés, mères chefs de famille ...)
- Établir l'équité et la transparence lors des nominations, en déterminant des critères lisibles ...
- Encourager la participation des jeunes dans la vie publique officielle et dans la Société Civile et assurer l'éducation pour tous (filles et garçons).
- Adopter une loi renforçant la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics et le bradage des richesses nationales ; Créer un plafond autorisé des dépenses des partis politiques lors de différentes confrontations électorales ; et établir et diffuser un audit de la carte des richesses nationales (minières et autres)
- Rendre publics les rapports de l'IGE et de la Cour des Comptes d'une manière régulière ; et publier les déclarations des biens des responsables ; tout en désignant au sein des institutions de contrôle des personnalités neutres en dehors de toute appartenance politiques et d'interférences des pouvoirs publics ;
- Edicter des critères lisibles pour la sélection des membres des commissions et observatoires chargés de l'organisation et/ou de la surveillance du processus électoral ;

3.4 INFRASTRUCTURES

La liste des cinq sous-priorités :

- i) Infrastructures hydro-agricoles ;
- ii) Infrastructures publiques ;
- iii) Infrastructures liées aux transports (routes, chemin de fer, gares, parking, ports et aéroports) ;
- iv) Répartition équitable des infrastructures en faveur d'un aménagement adéquat du territoire ;
- v) Qualification des ressources humaines pour réaliser les infrastructures en assurer l'entretien et le suivi ;

RECOMMANDATIONS :

- Impliquer les bénéficiaires en particulier les femmes lors de l'identification, la gestion des infrastructures et les confier aux compétences nationales.
- Favoriser l'exploitation commune des infrastructures, afin d'éviter l'instrumentalisation politique lors de leurs attribution
- Réaliser systématiquement les études d'impact précédant les projets ; Observer les règles de bonne Gouvernance par l'application des lois et code d'attribution des marchés ; et garantir la normalisation des projets pour assurer leur durabilité

- Edicter la réglementation adéquate concernant les O.S.C ; renforcer leur professionnalisation et apporter un appui au renforcement de leurs capacités

- Développer les infrastructures touristiques afin de créer des emplois ; et construire les logements sociaux au profit des groupes les plus vulnérables (femmes, jeunes et handicapés).
- Construire systématiquement des crèches auprès des lieux de travail des femmes et moderniser les moyens des artisans ;
- Impliquer la Société Civile dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets en menant de vastes campagnes de sensibilisation afin que les populations se les approprient

3.5 LA SANTÉ

La liste des cinq sous-priorités :

- i) Accès aux soins
- ii) Ressources humaines
- iii) Organisation technique
- iv) Santé maternelle et infantile
- v) Contrôle de qualité

RECOMMANDATIONS :

- Veiller à la meilleure répartition géographique des structures de santé en tenant compte des normes requises ;assurer l'implantation des pharmacies villageoises et leur approvisionnement en génériques ; ainsi que la création de mutuelles de santé ;
- Renforcer le fonds d'équité pour les indigents ; la gratuité des soins pour les personnes du troisième âge et les enfants de 0 à 5 ans par la promotion des USB ; et l'amélioration du système de référence des malades (coût des ambulances) ;
- Veiller à l'adéquation formation/besoins en rendant effective la formation continue (recyclage, spécialisation, psychologues, etc.) ;et en réglementant le secteur privé/public
- Instaurer un meilleur système de motivation par la mise en place d' un plan de carrière articulé autour des besoins de base (santé, logement éducation, alimentation) ;
- Définir et appliquer une politique cohérente de santé; qui Instaure un meilleur accueil aux urgences (ambulance fonctionnelle) , renforce l'hygiène et l'assainissement au niveau des structures de santé (gestion des déchets biomédicaux) , définit les prérogatives, compétences et limites de compétences des personnels de santé ; met à disposition le matériels de santé nécessaire et redynamise les comités de santé ;
- Mettre en œuvre une politique de SMI (engagement politique), redynamiser le système de prévention du VIH/sida et MST ; en formant plus de spécialistes en santé maternelle et infantile (gynécologues, sages-femmes, accoucheuses) ;promouvoir la prise en charge de la malnutrition chez les enfants et rapprocher ce personnel des populations

- Instaurer la notion de Droit ;par le renforcement de la législation par rapport aux viols et violences dont sont victimes les femmes et les enfants .
- Instaurer un mécanisme de suivi et contrôle de la qualité des médicaments ;en exigeant leur vente exclusive en pharmacies agréées ;homologuer les prix des consultations médicales chez les spécialistes ; Centraliser l’approvisionnement en médicaments (CAMEC) ; Renforcer et redynamiser les laboratoires de contrôle de qualité des médicaments.
- Organiser les tradi-praticiens (médecine traditionnelle) et valoriser leurs expériences réussies.

Lors de la troisième et dernière journée de l’Atelier les participants ont eu à approuver les recommandations finales (voir plus haut) proposées par chaque groupe. Une évaluation de l’Atelier par les participants présents à la cérémonie de clôture a été réalisée. Ceci à travers une fiche d’évaluation individuelle ,anonyme et à chaud.

Les résultats de cette évaluation, ainsi que les compléments des rapports des différents groupes sont disponibles à NDI

Annexe A : Agenda de la table ronde

AGENDA SUGGÉRÉ

PREMIÈRE JOURNÉE : mercredi le 13 novembre 2013

9h00 – 9h45	Accueil et inscription des participants
9h45 - 11h00	Cérémonie d'ouverture Mr. Rodolphe Poirier, Représentant du SCAD de l'Ambassade de France Mme. Marie-Ève Bilodeau, NDI
11h00 – 11h30	Pause café
11h30- 13h30	Présentation de l'agenda et les objectifs de la table ronde Présentation des priorités et préoccupations identifiées par l'enquête d'opinion
13h30– 14h00	Présentation des TDR (modérateurs et rapporteurs)
14h00 –14h30	Pause déjeuner
14h30 – 15h00	Composition des groupes de travail par priorité
15h00- 17 h00	Travaux de groupe - Discussion, débat et identification des sous-priorités - Classement des sous-priorités par ordre d'importance - Choix de cinq (5) sous-priorités principales -
17h00 -	Clôture de la journée

DEUXIÈME JOURNÉE : jeudi le 14 novembre 2013

9h00 – 9h15	Accueil des participants
9h15 - 11h30 priorités identifiées	Travaux de groupe : Développement de résolutions en fonction des sous-
11h30 – 12h00	Pause café
12h00- 14h00	Restitution en plénière : résolutions des groupes de travail (modérateurs et rapporteurs)
14h00 – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 17h00	En plénière : discussions, débat et vote sur les amendements
17h00	Clôture de la journée

TROISIÈME JOURNÉE : vendredi le 15 novembre 2013

9h00 – 9h15	Accueil des participants
9h15 - 10h30	Présentation et adoption des résolutions finales (en plénière) : chaque groupe, par le biais de son rapporteur, présentera ses résolutions finales et approuvées
10h30 – 11h00	Pause café
11h00- 12h00	Cérémonie de clôture

Annexe B : Liste des participants par thème

B-1 Rapport du Groupe thématique EDUCATION

Modératrice : Fatimetou Med Salek

Rapporteuse : Maimouna Moussa Kanouté

Liste des membres du groupe education

Chrif ould Hour

Fatimetou Ment Ali

Hawa Sidibé

Fatimetou M/ Messaoud

Lekwedem M / Ahmed

Fatimetou Diop

Yemani ould Ahmed Seywi

Mohamed Mahmoud ould Mohamed Malick

Hawa Ibrahima LY

Ramatoulaye Abdoulaye Ba

Fatimata Mohamed Doucouré

Aichetou Mint Ely Salem

Mohamed Ould Jidou

Mohamedou Abderrahman Vall

Fatma Mint El Mocktar

Fatou Amadou Fall

Fatimata Magha Cissé

Aichetou Camara

Sidi ould wenane

B.2 : Groupe thématique "EMPLOI"

Modératrice : FATMA Mint ELKORY

Rapporteur : Mme NIOUMA BATHILY

Liste des membres du groupe emploi

Baba Sy

Aminata Diacko

Aboubakry Tijani Aw

El hacene O/ Bilal

Bintou Moussa

Baba Sidi Diagne

Elhoucein Fall

Kane Mokhtar

Raghiya Abdellahi

Abdoul Abou Sy

Sidi Abdellah Sidina

Hadye O/ Yemani

Jaffar O/ Youssef

Oumar Yaya ba

Oumoukhelthoum Med

Salimata Sy

Aminata Diacko

Aboubakry Aw

B3 . Groupe thématique "GOUVERNANCE"

Modérateur : Mohamed Saïd OULD HAMODY

Rapporteur : Ahmed Bezeïd OULD DEDDY

Liste des membres du groupe gouvernance

- Mohamed Said ould Hamody
- Bezeid ould Deddy
- Baba Cheikh
- Zeinebou mint Sedeine
- Sow Ndeye Niang
- Fatimetou Mohamed El moustapha
- Ramlé Abdarahmane
- Ramata Ndiay
- Habsta Athié
- Binta Oumar
- Aissa Kane
- Fatimata Bâ
- Ahmedou ould RKabe
- Hamoud ould Mohamed Salem
- Abeidou Mbeirik
- Adama Gnokane
- Meimouna M'Baye
- Lemjed ould Mohamed
- Lemine Salem
- Sena Abass
- Wane Ibra

- Mohamed Mahmoud
- Mafhoudhould Mohamed lemine
- Sidi Mohamed Touhami
- Ahmed Mohamedould el Moktar
- Ishaghould Rafhe
- Hatemould El Mamy

B.4 Groupe thématique "INFRASTRUCTURE"

Modérateur : Professeur Cheikh Saad Bouh KAMARA

Rapporteur : Moustapha Saleck Dellahi

Liste des membres du groupe infrastructures

Nom	Telephone	Email
observation		
Abidineould Cheikh	22 00 75 18	abidine.cheikh@gmail.com
Cheikh Eida	47595953	cheikhna4759@yahoo.fr
Barry mamadou Abou	46475262	barryhma@yahoo.fr
Latou MINT Meymou	22211575	
Fatma Mohamedou	20102020	Fatma.eddmawas@hotmail.fr
Oumar O/ Bah ONG AEDS	47412895	
Elid O/ Bilal	22 06 46 79	s.o.s handicapés
Taleb Ould Ahmed	22 105988	alucimp@yahoo.fr
Mohamed Ould Souvi Souvi Scout	36363496	
Bassirou Diagana	46803394	mbdiagana@yahoo.fr
Aminettou mint Ely	46412518/22426668	amiely@yahoo.fr

B5. Groupe thématique : "SANTÉ"

Modératrice : Madame SyLalla Aicha Ouédraogo

Rapporteur : KissimaDiagana

Liste des membres du groupe santé

Aziza mint Isselmou

Mariem Mamadou Sy

Hawa Abderrahmane Fall

Ahmed O/ Abdellahi diakité

Seybamesilidiagana

Goumalo Sow

Sophy Fall

Abdel baghi n'diaye

Zeynebou Taleb Moussa

Aichetou Ba/Letter

Mohamed Mehdi O/ Abdellahi

Cherif O/ Aly Med Mahmoud

Bakary margassouba

Fatimettou Abou diacko

Tourad sisi Aly

Coumba Sy Chef

Abdoul Oumar Sow

Tabara Sarr